

Image not found or type unknown



facture non recue suite construction piscine couverte

Par **vjm**, le **30/07/2012** à **09:05**

Bonjour, nous avons fait construire une piscine couverte, depuis le 19 juin, les travaux sont finis, nous avons demandé une remise à notre entrepreneur, car nous ne sommes pas contents de la qualité de ses prestations, nous lui avons envoyé un recommandé, plusieurs mails, et l'avons eu au téléphone. Nous attendons sa proposition, et sa facture, mais à ce jour nous n'avons rien reçu. Combien de temps devons nous attendre pour pouvoir lui dire que nous lui devons plus rien vu qu'il ne nous envoie pas sa facture. Merci pour votre aide. vjm